



Politique des aînés – MRC de Matawinie

Mise à jour 2022

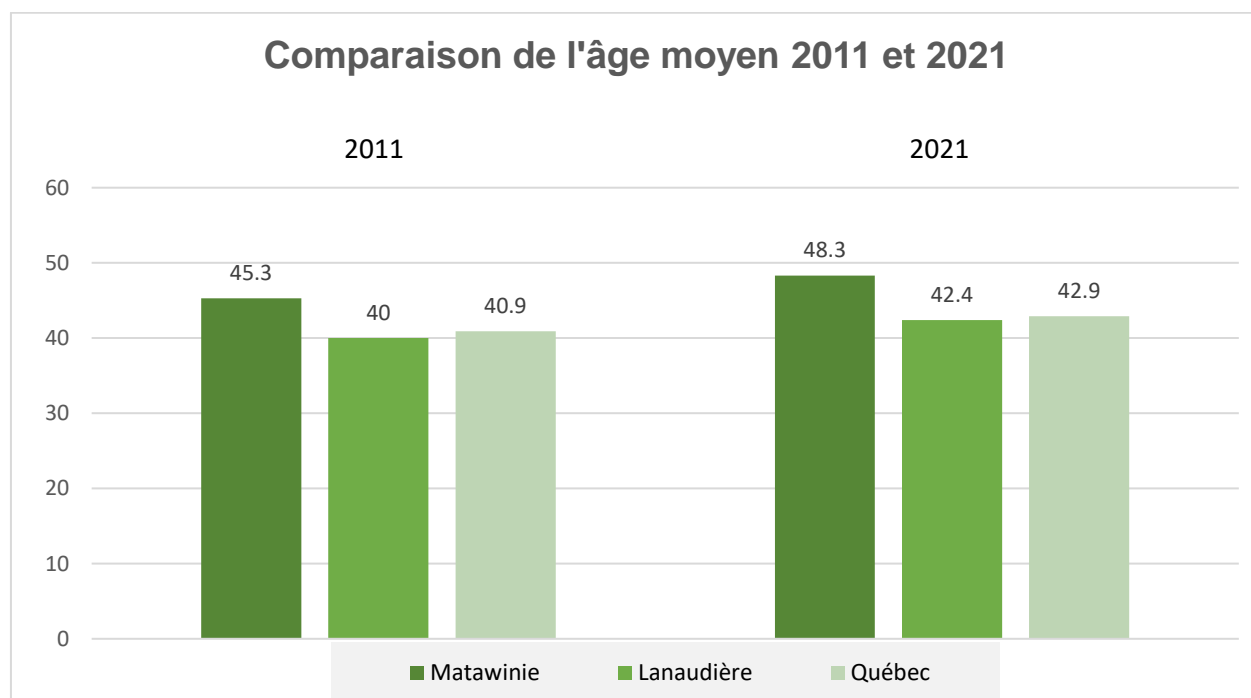
Préambule

Données statistiques ¹

En 2021, près de 56% de la population en Matawinie est âgée de 50 ans et plus, soit une augmentation de 7% depuis 2011.

MRC de Matawinie	Nombre de personnes	Poids démographique
Population totale	55 500	100 %
50-64 ans	15 780	28,43 %
65 ans et plus	15 165	27,3 %
Population aînée 50 ans et plus	30 945	55,76 %

Quand l'**âge moyen** d'une population est à la hausse, nous concluons à un vieillissement démographique. En 2011, l'âge moyen de la MRC de Matawinie était de 45,3 ans. Il est de **48,3 ans en 2021**, soit une **augmentation de 3 ans en l'espace de 10 ans**.



¹ Source : Statistiques Canada – Données du recensement de 2021

Politique des aînés – MRC de Matawinie

Les différents champs d'intervention

Définition des aînés

La personne aînée est celle qui a acquis une expérience de vie et un savoir lui permettant de contribuer à la vitalité du milieu. Il est entendu que chaque personne est unique de par sa condition personnelle, familiale, sociale, physique, psychologique, économique et culturelle. C'est pourquoi la MRC de Matawinie reconnaît aux personnes de plus de 50 ans une place déterminante au sein de sa communauté.

Mission

Par sa politique « Municipalité Amie des aînés », la MRC de Matawinie et ses municipalités visent, en concertation avec les aînés et les municipalités du territoire, à soutenir et développer des actions, des ressources et des services adaptés à leurs besoins, afin d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser leur maintien dans leur communauté.

Valeurs

- Respect
- Coopération
- Solidarité
- Équité
- Humanisme
- Bienveillance

Principes directeurs

La reconnaissance des aînés :

- Reconnaître qu'ils vivent différentes réalités selon leur âge, leur statut socio-économique, leur degré d'autonomie, leurs relations familiales, etc.;
- Reconnaître leur richesse et leur contribution au dynamisme socio-économique d'une communauté;
- Reconnaître et respecter leurs droits;
- Valoriser leur rôle de transmetteurs des savoirs et des valeurs dans une communauté;
- Reconnaître les aînés comme personnes à part entière afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques;
- Confirmer la richesse de la participation des aînés à la vie sociale et familiale;
- Développer et créer des conditions de bienveillance;
- Mettre un frein à l'âgisme.

Politique des aînés – MRC de Matawinie

- **L'accessibilité :**

- L'accessibilité comme étant un droit légitime;
- Elle se décline selon trois dimensions : accessibilité financière, temporelle et spatiale.

- **La participation citoyenne et l'engagement civique :**

- Les aînés comme principaux acteurs de leur qualité de vie. « Par et pour les aînés »;
- La mobilisation et l'implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre des actions;
- La maximisation du potentiel des aînés dans le développement de la communauté.

- **L'écoute des aînés et de leur milieu :**

- Donner aux aînés le pouvoir d'agir sur toutes les facettes de leur vie;
- Soutenir et accompagner les personnes en situation de vulnérabilité;
- Mettre en place des mécanismes qui permettent la consultation sur les besoins évolutifs des aînés;
- Mettre en place des lieux qui favorisent l'échange et l'écoute de tous les aînés;
- S'efforcer de rejoindre tous les aînés.

- **L'appartenance :**

- Le sentiment d'appartenance qui se manifeste par la fierté de se reconnaître à l'intérieur d'une communauté.
-